

**Déclaration CHSCT D 71**  
**Point sanitaire**  
**10 décembre 2021**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Alors que le pays entre dans une 5ème vague épidémique fulgurante, notamment chez les enfants d'âge primaire, et que le variant Omicron fait son apparition, le ministère a décidé d'engager un allègement du protocole sanitaire.

Alors que les données montrent un nombre d'élèves et de personnels positifs au covid jamais atteint depuis le début de l'année scolaire, la décision d'alléger le protocole est déraisonnable.

Tous les voyants sont au rouge dans notre département où le taux d'incidence est plus élevé que le taux national. Malgré cela, le protocole sanitaire qui, certes passe au niveau 3, indique que la période d'isolement des cas contacts à risque se réduit de 7 jours à 1. Cette décision s'applique à l'école et seulement à l'école puisque dans la population générale, un cas contact non vacciné a toujours une période d'isolement de 7 jours selon les consignes données par l'ARS. C'est également le cas pour les élèves du secondaire non vaccinés. La fermeture de classe de 7 jours permettait de détecter des cas contacts encore en période d'incubation et de rompre la chaîne de contamination.

Nous attirons aussi votre attention sur l'incapacité aujourd'hui à pouvoir assurer un dépistage à la hauteur des engagements annoncés alors que les familles, informées par les médias, nous les réclament. Nous attendons la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour prévenir les contaminations, en proposant des tests dans les établissements. Il faut aussi œuvrer auprès des municipalités et collectivités pour doter toutes les classes de capteurs CO2 et de systèmes efficaces d'aération des locaux.

Enfin, pour les classes concernées, la mise à jour de la Foire aux questions ministérielle précise dorénavant qu'en l'absence de présentation d'un test négatif, les

élèves « bénéficient de l'apprentissage à distance ». On demande donc aux professeurs des écoles de faire classe aux élèves présents et d'assurer l'apprentissage à distance pour ceux qui resteraient chez eux, soit en cas de test positif, soit parce que les familles font le choix de l'isolement de 7 jours à la place du test. En raison de l'engorgement des laboratoires, certains élèves ne peuvent pas non plus fournir un test dès le lendemain. En l'état, nous recommanderons aux enseignants de privilégier l'enseignement en classe.

Pour finir, la Foire aux questions ministérielle précise qu'en cas d'absence et de non remplacement d'un·e enseignant·e, la répartition des élèves est possible entre les classes si le niveau ou les groupes de classes ou niveaux sont respectés. Cette disposition est inapplicable dans la plupart des écoles et est contraire aux mesures de précaution pour prévenir les contaminations. Dès lors, nous appellerons à ne plus accueillir les élèves en cas de non remplacement et jusqu'à la mise à disposition par l'institution d'un ou d'une remplaçante.

Les conditions de travail se détériorent aussi fortement pour les directeurs et directrices d'école à qui l'on demande des tâches multiples lors de la survenue d'un cas positif dans une classe : prévenir immédiatement les familles, communiquer avec la mairie, remplir le tableau cas covid à l'inspection, tenir un calendrier à jour afin de surveiller l'apparition d'un 3e cas sur 7 jours dans une même classe, établir les justificatifs pour les employeurs des parents, etc. Tout ceci est à gérer en parallèle de l'enseignement car la majorité des directeurs n'est pas déchargée chaque jour où un cas survient.

Tout ceci crée un stress et un mal-être et met les directrices et directeurs dans une situation de fragilité face aux familles qui ont parfois du mal à comprendre des règles qui sont changeantes et différentes de celles appliquées à la population générale.

Nous demandons aujourd'hui au ministre de revenir sur sa décision hâtive d'allègement du protocole en cas d'élève positif, qui répond plus à des considérations économiques et sociales qu'à un enjeu de santé publique. Il est grand temps de remettre la santé psychique des personnels et la santé physique de tous au cœur des préoccupations.